

RESOLUTION

Berne, le 18 mai 2009

Assemblée des délégué(e)s de l'Union syndicale suisse

OUI à une AI aux finances solides

L'existence d'un filet social sûr aux mailles serrées est importante particulièrement en ce moment de crise, car les assurances sociales soutiennent la conjoncture et apportent sécurité aux gens. Ce filet doit comporter une assurance-invalidité (AI) forte, celle-ci aidant en effet les plus faibles de notre société. La priver des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses tâches revient ainsi à pratiquer le démantèlement social sur le dos des plus faibles.

Ces dernières années, l'AI s'est toujours plus endettée. Son déficit annuel se monte aujourd'hui à 1,5 milliard de francs. Ce qui risque de lui retirer toute son efficacité. Qui plus est, les dettes de l'AI vident progressivement les réserves de l'AVS.

Une des raisons de cette évolution négative est que, ces dernières années, toujours moins de patrons ont accepté d'employer des personnes dites à faible rendement ou handicapées, mais capables et désireuses de travailler. S'y ajoute le mépris manifesté par ces entreprises qui refoulent vers l'invalidité des salarié(e)s âgés dont le rendement est moindre. Certains employeurs publics ont malheureusement aussi joué à ce jeu-là et les autorités ont fermé les yeux sur cette évolution.

Les déficits croissants de l'AI ont servi de prétexte à la droite politique et au Conseil fédéral pour démanteler les prestations des assurances sociales. Pour nombre de personnes handicapées et leurs familles, les 4^e et 5^e révisions de l'AI se sont traduites par des réductions des prestations. Si elles vont dans la bonne direction, les mesures visant à renforcer la réadaptation professionnelle, qui ont été décidées avec la 5^e révision, sont absolument insuffisantes. Ainsi, les employeurs ne sont toujours pas obligés d'engager ou de continuer à employer des personnes handicapées aptes au travail.

L'AI a un besoin urgent d'argent. Sinon, impossible de stopper son endettement et d'empêcher une nouvelle réduction de ses prestations, ainsi que de conjurer les très grands risques que court aussi l'AVS dont le fonds est également grevé par les dettes de l'AI.

Les déléguées et délégués de l'Union syndicale suisse appellent les citoyennes et citoyens de ce pays à accepter, le 27 septembre prochain, un relèvement modeste de la TVA en faveur de l'AI et d'empêcher ainsi l'apparition de nouveaux trous dans le filet social de la Suisse.

UNION SYNDICALE SUISSE